



École Saint-Louis-de-Gonzague

2430, terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
Télécopieur : 514 596-2043
www.csdm.qc.ca/slg

**École Saint-Louis-de-Gonzague,
annexe**

2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871
Télécopieur : 514 596-7845

Rapport annuel 2022-2023

Conseil d'établissement

École Saint-Louis-de-Gonzague

(École Jean-Paul-Riopelle à partir du 1^{er} juillet 2023)

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 

Adopté le 12 juin 2023

Table des matières

<u>MOT DE LA PRÉSIDENTE</u>	<u>3</u>
<u>LISTE DES MEMBRES ET DURÉE DES MANDATS RESPECTIFS.....</u>	<u>4</u>
<u>CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL</u>	<u>5</u>
<u>DÉROULEMENT DES SÉANCES</u>	<u>5</u>
<u>FORMATION OBLIGATOIRE.....</u>	<u>5</u>
<u>PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS ET DÉCISIONS PRISES</u>	<u>6</u>
<u>RÉSOLUTIONS ADOPTÉES</u>	<u>9</u>
<u>AUTRES DÉCISIONS ET SUJETS TRAITÉS</u>	<u>10</u>
<u>CONSULTATIONS DES PARENTS ET DES ÉLÈVES.....</u>	<u>11</u>
<u>BILAN DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (FONDS 4).....</u>	<u>12</u>
<u>BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT ET DE PERFECTIONNEMENT DU CONSEIL</u>	<u>14</u>
<u>DOSSIERS PARTICULIERS À SUIVRE EN 2021-2022.....</u>	<u>14</u>
<u>DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS.....</u>	<u>14</u>
<u>ANNEXE 1</u>	<u>15</u>

Mot de la présidente

Nous terminons l'année 2022-2023 avec la satisfaction d'avoir vu l'aboutissement de projets sur lesquels le conseil d'établissement et la direction de l'école oeuvrent depuis des années. Pensons au parc à planche à roulettes, installé l'automne dernier, au changement de nom de l'école pour Jean-Paul-Riopelle, entériné en février 2023, et enfin, à la création d'une classe extérieure dans la cour du bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague (anciennement appelé Annexe) et au marquage des cours d'école pour la rentrée 2023-2024.

Cette année était aussi celle de l'élaboration du projet éducatif 2023-2027. Enthousiastes au départ à l'idée de participer à une telle démarche qui nous paraissait fondatrice et potentiellement rassembleuse pour notre école, nous avons vite déchanté en constatant le cadre contraignant de l'exercice et les choix d'orientations et de cibles imposés par le CSSDM. C'est pour cette raison que le CÉ n'a pas mobilisé les parents pour une consultation de façade dont les résultats n'auraient pas pu être pris en compte. Cela dit, les membres appuient l'orientation retenue d'améliorer les compétences en écriture, selon les besoins constatés par l'équipe-école. Cette orientation s'inscrit en continuité avec les moyens déployés ces dernières années par celle-ci pour faire rehausser le niveau de littératie (écriture et lecture) à notre école.

Nous ne pouvons passer sous silence le décès tragique de la petite Maria Legenkovska happée par une voiture en décembre dernier, à quelques coins de rue de notre école. Cette mort tragique survenait alors que le comité de parents pour la sécurisation aux abords de l'école Saint-Louis-de-Gonzague avait déposé une requête auprès de la Ville pour sécuriser l'intersection Fullum et Rachel. La direction et le conseil d'établissement ont appuyé ces démarches par des lettres et des représentations. Malgré des travaux effectués à deux reprises par la Ville sur les feux de circulation à cette intersection, aucun changement pour protéger le passage des piétons n'a été effectué à ce jour. Nous devons donc poursuivre nos actions pour rendre plus sécuritaire notre corridor scolaire.

Nous tenons à souligner notre appui et notre admiration envers le dynamisme indéfectible de l'OPP, qui a multiplié les activités pour créer chez nos élèves et les parents un fort sentiment d'appartenance à notre école.

Enfin, nous souhaitons remercier la direction et l'équipe-école d'avoir redoublé d'efforts pour faire de notre école publique de quartier un milieu éducatif stimulant et bienveillant, malgré les défis auxquels elles sont confrontées au quotidien.

Monique Fournier
Présidente du conseil d'établissement

Liste des membres du conseil d'établissement

Membres parents :

- Marie-Élaine Benoit, vice-présidente
- Clothilde Brochot
- Monique Fournier, présidente
- Léonard Frachet
- Adrian Profitos

Membres de l'équipe-école :

- Marie-Claude Bérubé, représentante du personnel de soutien (SDG)
- Sylvie Guénette, représentante enseignante

Membre substitut :

- Claire Bourély, parent

Directrice :

- France Verbeke

Calendrier des séances du conseil

L'assemblée générale des parents a eu lieu le 15 septembre 2022.

Le conseil d'établissement a tenu six séances ordinaires au cours de l'année 2022-2023 :

- 19 octobre 2022
- 23 novembre 2022
- 15 février 2023
- 19 avril 2023
- 24 mai 2023
- 12 juin 2023

Une séance extraordinaire a eu lieu le 8 mars 2023 pour discuter avec le chargé de projet de l'état de la situation et du plan d'action entourant le projet d'embellissement de la cour.

Déroulement des séances

Quatre séances se sont déroulées à distance et trois séances, en présentiel. La séance du 8 avril a dû être déplacée au 19 avril pour cause de tempête de verglas ayant occasionné des pannes d'électricité et d'Internet. La séance du 17 mai a été reporté, faute de quorum.

Les parents de l'école étaient informés chaque mois par l'Info-parents de la date du CÉ et de la façon d'y participer. L'ordre du jour de chaque séance était déposé sur le site de l'école le vendredi précédant sa tenue. Les procès-verbaux ont été systématiquement signés et déposés les jours suivant leur adoption.

Formation obligatoire

Les membres ont suivi la formation obligatoire en ligne. Les fiches en lien avec les points à l'ordre du jour étaient envoyées aux membres avec les autres documents pour faciliter leur préparation.

Principaux sujets traités et décisions prises

Conformément à la liste des pouvoirs du conseil établie dans le *Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement*, le conseil d'établissement s'est acquitté des rôles qui lui étaient dévolus :

Thèmes	Décision selon le rôle du CÉ	Date	Commentaire
PTRDI ¹	Consulté	19 octobre 2022	* Les membres ont ajouté dans la section corrections : « Le nom de l'école doit être Jean Paul Riopelle. Le nom de l'annexe Rachel doit s'appeler école Jean Paul Riopelle, annexe Saint-Louis-de-Gonzague. » Dans la section informations, les membres ont rappelé que : « Les frais et les coûts liés au changement de nom seront vus avec la fondation. » et demandé une réponse rapide, car le centenaire de Jean Paul Riopelle est en 2023.
Régie interne du CÉ	Adoptée	23 novembre 2022	* Avec modifications.
Budget (novembre)	Adopté	23 novembre 2022	* Sous réserve d'éclaircissement au sujet de la mesure M50530
COSP ²	Informé	23 novembre 2022	
Budget (février)	Adopté	15 février 2023	* Sous réserve des clarifications demandées et du retrait du montant de 33 000\$ de la M50530

¹ Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires

² Contenus en orientation scolaire et professionnelle

Rapport annuel 2022-2023

Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-Gonzague

Thèmes	Décision selon le rôle du CÉ	Date	Commentaire
Modalités d'application du régime pédagogique – grilles-matières et grille-horaire	Approuvées	15 février 2023	
Critères de sélection de la direction d'établissement	Consulté	19 avril 2023	
Code de vie 2023-2024	Approuvé	24 mai 2023	
Plan d'engagement vers la réussite (PÉVR) du CSSDM	Consulté	1 ^{ère} consultation (forces et vulnérabilités) : 15 février 2023 2 ^e consultation (cibles) : 19 avril 2023 3 ^e consultation (valeurs, orientations, cibles) : 24 mai 2023	
Liste des fournitures scolaires et du choix des manuels	Approuvée	24 mai 2023	
Contributions financières pour activités pédagogiques et sorties scolaires - Sortie des 5 ^e et 6 ^e années aux glissades d'eau	Approuvée	24 mai 2023	
Projet parascolaire de cours de planche à roulettes pour débutants	Approuvé	24 mai 2023	
Règles de fonctionnement du service de garde	Adoptées pour l'année 2022-2023 Adoptées pour 2023-2024	19 octobre 2022 12 juin 2023	
Budget Pro-Forma annuel	Adopté	12 juin 2023	
Attestation des montants reçus pour les mesures protégées et confirmation de l'utilisation de ces sommes	Adoptée <i>*Résolution no.2022-2023_007_001</i>	12 juin 2023	

Rapport annuel 2022-2023

Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-Gonzague

Thèmes	Décision selon le rôle du CÉ	Date	Commentaire
Mesure 15023 – reddition de compte « À l'école, on bouge! »	Consulté	12 juin 2023	
Projet éducatif	Adopté <i>*Résolution no.2022-2023_007_002</i>	12 juin 2023	* Informé des étapes d'élaboration les 23 novembre 2022 et 15 février 2023; des résultats des consultations sur les forces et vulnérabilités le 19 avril et de l'orientation choisie, le 24 mai.
Évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023 et bilan 2022-2023	Adoptés <i>*Résolution no.2022-2023_007_003</i>	12 juin 2023	
Actualisation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024	Adoptée <i>*Résolution no.2022-2023_007_004</i>	12 juin 2023	
Activités des journées pédagogiques – SDG	Consulté	12 juin 2023	
Rapport annuel du conseil d'établissement	Adopté	12 juin 2023	* Entendu que les décisions prises au cours du CÉ du 12 juin seront ajoutées ainsi que toutes décisions prises d'ici le 30 juin 2023, le cas échéant.
Nouvelle tarification du service de garde	Adoptée	12 juin 2023	
Plan local des mesures d'urgence – mise à jour	Informée	12 juin 2023	

Thèmes	Décision selon le rôle du CÉ	Date	Commentaire
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	À transmettre	7 septembre 2023	* Lors de l'assemblée générale annuelle du 7 septembre 2023
Programmes des services complémentaires - Services offerts aux élèves en difficulté - Récupération et tutorat - Activités sur les habiletés sociales	Approuvés	12 juin 2022	* Pour l'année 2023-2024
Conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (p. ex. éducation à la sexualité)	Approuvées	12 juin 2023	
Autres : activités et sorties éducatives	Approuvées	Tout au long de l'année	* Un effort pour opter pour les autobus nolisés de la Ville plutôt que pour des autobus scolaires a été demandé.

Résolutions adoptées

- *Résolution no. 2022-2023_007_001 pour l'attestation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées et confirmation de l'utilisation des sommes reçues pour l'année scolaire 2022-2023*
- *Résolution no. 2022-2023_007_002 pour l'adoption du projet éducatif 2023-2027*
- *Résolution no. 2022-2023_007_003 pour l'adoption de l'évaluation et du bilan du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023*
- *Résolution no. 2022-2023_007_004 pour l'adoption de l'actualisation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024*
- *Résolution no. 2022-2023_007_005 pour le transfert du fonds 4 au fonds 9 de la somme de 16 093,32 \$ en lien avec les projets énoncés ci-dessous :*
 - *Dépenses de 6 449,40 \$ pour le lectur-O-thon (achat de livres)*
 - *Dépenses de 2480,98 \$ en lien avec le marché de Noël*
 - *Dépenses de 476,36 \$ en lien avec un don de l'Éducation au service de la terre (groupes 51-52)*

- *Dépenses de 616,24 \$ pour la fête des finissant.e.s*
- *Dépenses de l'OPP*
 - *3524,32 \$ pour la fête des sapins*
 - *103,48 \$ pour la soirée cinéma*
 - *782,66 \$ pour le pique-nique*
 - *1079,67 \$ pour la vente de garage*
 - *583,21 \$ pour la production des livres collectifs.*

Autres décisions et sujets traités

- Le CÉ a poursuivi les démarches auprès du CSSDM pour réaliser le projet d'embellissement de la cour, qui comprenait un parc de planche à roulettes, une classe extérieure, du marquage et éventuellement l'installation de paniers de basketball et la plantation d'arbres.
- Éducation populaire : le CÉ a approuvé le 19 octobre 2023 et organisé en collaboration avec l'OPP la tenue d'ateliers d'éducation populaire mensuels offerts par le Centre de ressources éducatives et pédagogiques du CSSDM (voir Annexe 1, Tableau 1). Ceux-ci ont été pris en charge par des parents bénévoles de l'OPP dès l'automne.
- Demandé depuis le printemps 2021, le changement de nom de l'école Saint-Louis-de-Gonzague pour Jean-Paul-Riopelle a été entériné par le CSSDM le 7 février 2023. Le pavillon Rachel portera le nom de Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague.
- Sécurité routière : le CÉ a appuyé par des lettres à la Ville de Montréal et des appels à manifester la requête du Comité pour la sécurisation aux abords de l'école Saint-Louis-de-Gonzague. Les membres ont également adopté la résolution du comité de parents sur la sécurité routière aux abords des écoles.
- Recyclage des crayons : constatant que l'école récupère en moyenne 2500 crayons de plastique par année parmi les plus de 5000 crayons de plastique demandés aux parents à travers les listes de fournitures scolaires, le CÉ a réitéré sa demande auprès des comités de parents et du CSSDM que des efforts collectifs soient entrepris pour diminuer l'empreinte écologique des écoles montréalaises. Le CÉ a également rappelé à son équipe-école l'importance d'envisager les achats groupés de crayons pour en diminuer en amont la consommation.

Consultations des parents et des élèves

Les parents de l'école ont été consultés par l'école sur le projet éducatif. Seulement 17 % des parents ont répondu à ce sondage. Constatant le canevas contraignant du projet éducatif et le peu de marge de manœuvre pour modifier les cibles et les orientations déterminées par le CSSDM, le CÉ n'a pas jugé opportun d'organiser une consultation supplémentaire des parents sur ce sujet, car celle-ci n'aurait malheureusement pas eu d'impact sur le résultat.

Concernant la consultation des élèves, le CÉ avait d'abord envisagé interroger les élèves de 6^e année sur les stratégies de lecture et d'écriture leur ayant été utiles. Finalement, les élèves ont été consultés sur les trois éléments qui ont marqué leur parcours scolaire et les trois éléments qu'ils et elles ont le moins appréciés.

Bilan du fonds à destination spéciale (fonds 4)

- Dons reçus et dépensés**

Donateurs	Dons reçus	Dons dépensés	Commentaires
Lectur-O-thon (auprès des parents) *Activité approuvée le 15 février 2023 *Résolution no. 2022- 2023 007 005	6446,85 \$	(6449,40 \$)	*Dépassement de coûts de : 2,55 \$.
Subvention de la Ville de Montréal pour le projet de « skate park » dans la cour du pavillon Rachel	6000 \$ - 1 ^{er} versement de 4856 \$ (6 mai 2022) - 2 ^e versement de 1214 \$ le 21 mars 2023	6000 \$	Projet embellissement de la cour – Phase 1 * 2 ^e versement : remboursement de la somme avancée par le CÉ.
Marché de Noël * Approuvé le 19 octobre 2022 * Résolution no. 2022- 2023 007 005	2658,40 \$	(2480,98 \$)	* Montant restant à dépenser : 177,42 \$
Don de « Dans ma cour...ça a du chien! », de Mélanie Crespin, conceptrice des scénettes (Quartier des spectacles, 2019). * Approuvé le 12 juin 2023	Installation dans la cour de Terrasse Mercure		
Don de l'Éducation au service de la terre- gr. 51-52 *Approuvé le 12 juin 2023 *Résolution no. 2022- 2023 007 005	500 \$	476,36 \$	* Montant restant à dépenser : 23,64 \$

- Activités spéciales (hors OPP) et projet pour l'école**

Activité ou projet	Dépenses
Activités pour la fête des finissantes et des finissants de l'école * Approuvées le 19 avril 2023 * Résolution no. 2022-2023 007 005	616,24 \$ (500 \$ du fonds 4 + 116,24 \$ en levée de fonds)

- **Activités organisées par l'OPP et approuvées par le CÉ**

Activité	Revenus	Dépenses	Surplus	Commentaire
Vente de paniers bio *Approuvée le 8 juin 2022	3808,00 \$	(3124,77 \$) Achats des paniers et plateforme de paiement	683,23 \$ (119 paniers)	*16 paniers solidaires ont été donnés à Foyer du monde.
Fête des sapins * Approuvée le 19 octobre 2023	4582,50 \$ (vente de sapins, contributions volontaires)	(3524,32 \$) (achats de sapins, location d'équipement, nourriture)	1058,18 \$	* Activité autofinancée.
Semaine du livre * Production et vente d'un livre collectif approuvées le 15 février 2023	495 \$ Vente du livre collectif	(583,21 \$) Production du livre	(88,21 \$)	* L'école a obtenu 2497 \$ de Culture à l'école qui couvraient les honoraires des autrices et l'achat de livres.
Soirée cinéma * Activité gratuite	70,75 \$ Contributions volontaires	(103,48 \$) (machine à popcorn et popcorn)	(32,73 \$)	
Vente de garage *Approuvée le 24 mai 2023	1356 \$	(1079,67 \$) (Location de tables et autres équipements, achat de nourriture)	276,33 \$	
Pique-nique fin d'année *Approuvée le 12 juin 2023	143,25 \$ contributions volontaires	(782,66 \$)	(639,41 \$)	
SOLDE	10 455,50 \$	(9198,11 \$)	1257,39 \$	*Voir <i>Résolution no. 2022-2023_007_005 pour les dépenses.</i>

Rapport annuel 2022-2023

Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-Gonzague

Le surplus cumulatif des trois dernières années est de 2754,76 \$, soit :

- 2020-2021 : 619,31 \$
- 2021-2022 : 878,06 \$
- 2022-2023 : 1257,39 \$

La plupart des activités organisées par l'OPP visent l'autofinancement, d'où les surplus accumulés.

À noter : Le CÉ a approuvé, le 12 juin 2023, l'activité de vente de paniers bio de l'OPP, dans le cadre du programme Écoles enracinées d'Équiterre, prévue à l'automne 2023. Le coût du panier sera de 32 \$, dont 5,77 \$ par panier vendu seront remis à l'OPP pour financer ses activités. L'OPP envisage peut-être une autre formule pour la vente de paniers bio. La production de chandails avec le nouveau nom de l'école et son logo a également été approuvée.

Budget annuel de fonctionnement et de perfectionnement du conseil

Le conseil d'établissement disposait d'un budget annuel de fonctionnement de 400 \$ et d'un budget de perfectionnement de 400 \$. Aucune de ces sommes n'a été utilisée.

Dossiers particuliers à suivre en 2023-2024

Les dossiers suivants demanderont un suivi au cours de l'année 2023-2024 :

- La sécurité routière aux abords des écoles.
- La réactivation du comité vert et des initiatives pour diminuer l'empreinte écologique de l'école, dont la poursuite du recyclage des crayons de plastique.
- L'offre d'ateliers d'éducation populaire.
- L'amélioration du soutien apporté par le CÉ, la direction, l'équipe-école et les parents à l'organisation des activités de l'OPP.
- Le suivi de la destination des montants recueillis par les enseignants et les enseignantes lors des levées de fonds auprès des parents.

Nous recommandons aux membres du CÉ de l'année 2023-2024 de créer des comités pour effectuer le suivi de projets.

Date de l'assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents pour l'année scolaire 2023-2024 aura lieu le 7 septembre 2023 à 17 h 30.

ANNEXE 1

Tableau 1. Ateliers d'éducation populaire pour les parents

Atelier	Date	Heure
Être le premier éducateur à la sexualité de son enfant	7 décembre 2022	19 h-21 h
Prévenir l'anxiété chez votre enfant	1 ^{er} février 2023	19 h-21 h
Motivation et persévérance scolaire	22 février 2023	19 h-21 h
Construire l'estime de soi	22 mars 2023	19 h-21 h
Prévenir et résoudre les conflits	19 avril 2023	19 h-21 h
Transition maternelle-primaire	17 mai 2023	19 h-21 h
Transition primaire-secondaire	7 juin 2023	19 h-21 h